



DU BATIMENT RELATIF A LA PRESENCE

Arrêté du 29 mars 2007 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012, Arrêté du 7 décembre 2011, Arrêté du 14 décembre 2009, Article L 133-6 du code de la construction et de l'habitation. Norme NF P 03-201 de février 2016.

DESIGNATION DU OU DES BATIMENTS

Localisation du ou des bâtiments

Désignation du ou des lots de copropriété : Appartement Descriptif du bien : Un appartement de deux pièces

principales avec une cave et un Adresse: 104 avenue de la Californie 06200 NICE

parking.

Encombrement constaté: Néant Nombre de Pièces :

Situation du lot ou des lots de copropriété 72 Numéro de Lot:

3ème Etage: Référence Cadastrale : NC

Bâtiment: Le site se situe dans une zone délimitée par arrêté préfectoral Porte:

comme étant infestée par les termites ou susceptible de l'être à court

Escalier: Annexes: Mitoyenneté: OUI Bâti: OUI

Numéro de Lot Cave: 31 Document(s) joint(s): Néant

Autres Lot: Parking (22) DESIGNATION DU CLIENT

Désignation du client Nom / Prénom : VILLE DE NICE

Qualité: Administration

Adresse: 5 rue de l'Hotel de Ville 06364 NICE Cedex 4

Nom et qualité de la (des) personne(s) présentes sur le site lors de la visite : Aucun

DESIGNATION DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC

Identité de l'opérateur de diagnostic

Nom / Prénom : CABRIEL Thomas Raison sociale et nom de l'entreprise :

SARL A.D.T.I EX'IM AZUR

Adresse: 20 Bd Lech Walesa 06300 NICE

N° siret: 49131357300025

N° certificat de qualification : CPDI 2101

Date d'obtention : 16/11/2017

Le présent rapport est établi par une personne dont les

compétences sont certifiées par : ICERT

Parc EDONIA

Rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE

Organisme d'assurance

professionnelle:

LSN Assurances

A gauche en haut de l'escalier

N° de contrat d'assurance : FR00011639E018A - A007

Date de validité du contrat

31/12/2018

d'assurance :





D IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DE BATIMENTS VISITES ET DES ELEMENTS INFESTES OU AYANT ETE INFESTES PAR LES TERMITES ET CEUX QUI NE LE SONT PAS :

Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *		
ss				
	Mur - Enduit	Absence d'indice		
	Plafond - Enduit	Absence d'indice		
	Plancher - Béton	Absence d'indice		
	Porte n°1 Dormant - Bois	Absence d'indice		
Cave	Porte n°1 Ouvrant extérieur - Bois	Absence d'indice		
	Porte n°1 Ouvrant intérieur - Bois	Absence d'indice		
	Fenêtre n°1 Dormant - Bois	Absence d'indice		
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur - Bois	Absence d'indice		
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur - Bois	Absence d'indice		
		Ext		
Parking	Plancher - Goudron	Absence d'indice		
		3ème		
	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice		
	Plafond - Placoplâtre Peinture	Absence d'indice		
	Plancher - Dalles de sol	Absence d'indice		
	Embrasures - Plâtre Peinture	Absence d'indice		
	Porte n°1 Dormant - Bois Peinture	Absence d'indice		
	Porte n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice		
Entrée	Porte n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice		
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice		
	Porte + Bâti n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice		
	Porte + Bâti n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice		
	Porte + Bâti n°3 - Bois Peinture	Absence d'indice		
	Porte + Bâti n°1 - Bois Peinture	Absence d'indice		
	Porte + Bâti n°2 - Bois Peinture	Absence d'indice		
	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice		
wc	Plafond - Placoplâtre Peinture	Absence d'indice		
WC	Plancher - Dalles de sol	Absence d'indice		
	Porte + Bâti - Bois Peinture	Absence d'indice		
	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice		
	Plafond - Placoplâtre Peinture	Absence d'indice		
Cuisine	Plancher - Dalles de sol	Absence d'indice		
	Porte + Bâti - Bois Peinture	Absence d'indice		
	Embrasures n°1 - Plâtre Peinture	Absence d'indice		





Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Porte-fenêtre n°1 Dormant - Bois Peinture	Absence d'indice
	Porte-fenêtre n°1 Ouvrant - Bois Peinture	Absence d'indice
	Porte-fenêtre n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice
	Fenêtre + Bâti - Bois Peinture	Absence d'indice
	Embrasures n°2 - Plâtre Peinture	Absence d'indice
	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice
	Plafond - Placoplâtre Peinture	Absence d'indice
	Plancher - Dalles de sol	Absence d'indice
	Dormant de porte - Bois Peinture	Absence d'indice
Débarras	Fenêtre n°1 Dormant - Bois Peinture	Absence d'indice
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice
	Mur - Pierres, mortier Enduit	Absence d'indice
Balcon n°1	Plancher - Marbre	Absence d'indice
	Garde-corps - Métal Peinture	Absence d'indice
	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice
	Plafond - Placoplâtre Peinture	Absence d'indice
	Plancher - Carrelage	Absence d'indice
Salle de Bains	Fenêtre + Bâti - Bois Peinture	Absence d'indice
	Embrasures - Plâtre Peinture	Absence d'indice
	Murs - Carrelage	Absence d'indice
	Porte + Bâti - Bois Peinture	Absence d'indice
	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice
	Plafond - Placoplâtre Peinture	Absence d'indice
	Plancher - Parquet flottant	Absence d'indice
	Porte + Bâti - Bois Peinture	Absence d'indice
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice
	Allège de fenêtre - Plâtre Peinture	Absence d'indice
Chambre	Embrasures - Plâtre Peinture	Absence d'indice
	Fenêtre n°1 Dormant - Bois Peinture	Absence d'indice
	Fenêtre n°1 Ouvrant extérieur - Bois Peinture	Absence d'indice
	Fenêtre n°1 Ouvrant intérieur - Bois Peinture	Absence d'indice
	Fenêtre n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice
	Garde-corps - Métal Peinture	Absence d'indice
Sálaur	Mur - Plâtre Peinture	Absence d'indice
Séjour	Plafond - Placoplâtre Peinture	Absence d'indice





Bâtiments et parties de bâtiments visités (1)	Ouvrages, Parties d'Ouvrages et éléments examinés (2)	Résultats du Diagnostic d'Infestation (3) *
	Plancher - Dalles de sol	Absence d'indice
	Embrasures n°1 - Plâtre Peinture	Absence d'indice
	Placard - Bois Peinture	Absence d'indice
	Porte + Bâti - Bois Peinture	Absence d'indice
	Plinthes - Bois Peinture	Absence d'indice
	Embrasures n°2 - Plâtre Peinture	Absence d'indice
	Porte-fenêtre n°1 Dormant - Bois Peinture	Absence d'indice
	Porte-fenêtre n°1 Ouvrant - Bois Peinture	Absence d'indice
	Porte-fenêtre n°1 Volets - Bois Peinture	Absence d'indice
	Mur - Pierres, mortier Enduit	Absence d'indice
Balcon n°2	Plancher - Marbre	Absence d'indice
	Garde-corps - Métal Peinture	Absence d'indice

LEGENDE		
(1)	Identifier notamment chaque bâtiment et chacune des pièces du bâtiment.	
(2)	Identifier notamment: Ossature, murs, planchers, escaliers, boiseries, plinthes, charpentes,	
(3)	Mentionner les indices ou l'absence d'indices d'infestation de termites et en préciser la nature	
*	Absence d'indice = absence d'indice d'infestation de termites.	

E IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENTS (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ETRE VISITES ET JUSTIFICATION

CONSEQUENCES ENCOURUES PAR LE PROPRIETAIRE SUR LES ZONES EXCLUES (ne rentrant pas dans le champ d'action de notre mission)

Nous rappelons que sur les zones exclues indiquées §E et §F, dans le cas de présence ultérieure constatée de termites ou autres altérations biologiques des bois oeuvrés, la responsabilité du donneur d'ordre ou propriétaire sera pleinement engagée.

Néanmoins nous serons à la disposition du propriétaire afin d'effectuer une contre-visite à réception du présent rapport par ce dernier et sur sa demande formelle, pour supprimer tout ou partie des exclusions. Lors cette nouvelle visite, les moyens et les autorisations demandés seront mis à notre disposition par le donneur d'ordre.

Néant

IDENTIFICATION DES OUVRAGES, PARTIES D'OUVRAGES ET ELEMENTS QUI N'ONT PAS ETE EXAMINES ET JUSTIFICATION

Néant





G MOYENS D'INVESTIGATION UTILISES

1. examen visuel des parties visibles et accessibles :

Recherche visuelle d'indices d'infestations (cordonnets ou galeries-tunnels, termites, restes de termites, dégâts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensemble des éléments de bois.

Examen des produits cellulosiques non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dégâts sur éléments de bois , détérioration de livres, cartons, etc.) :

Examen des matériaux non cellulosiques rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtement de sol ou muraux, etc.);

Recherche et examen des zones propices au passage et/ou au développement des termites (caves, vides sanitaires, réseaux, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation, joints de dilatation, espaces créés par le retrait entre les différents matériaux, fentes des éléments porteurs en bois, etc.).

2. sondage mécanique des bois visibles et accessibles :

Sondage non destructif de l'ensemble des éléments en bois. Sur les éléments en bois dégradés les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs. Les éléments en bois en contact avec les maçonneries doivent faire l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations telles que celles résultant de l'utilisation de poinçons, de lames, etc.

L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation.

3. Matériel utilisé:

Poinçon, échelle, lampe torche...

H CONSTATATIONS DIVERSES

Aucune information de la part du propriétaire et/ou du donneur d'ordre concernant un antécédent d'infestation par les termites.

Il a été repéré d'autres pollueurs du bois pour lesquels nous vous conseillons d'effectuer un Etat Parasitaire selon la norme NF P 03-200

Concernant les pièces de bois altérées, il est conseillé d'effectuer leur réparation ou leur évacuation. Ce bois accompagné d'humidité pourrait être favorable au développement d'une colonie de termites ou d'insectes à larves xylophages.

Les murs sont humides, il faut trouver l'origine de l'humidité et la traiter.

NOTE Les indices d'infestation des autres agents de dégradation biologique du bois sont notés de manière générale pour information du donneur d'ordre, il n'est donc pas nécessaire d'en indiquer la nature, le nombre et la localisation précises. Si le donneur d'ordre le souhaite il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200.

RESULTATS

Le présent examen fait état d'absence d'indice d'infestation de termites le jour de la visite

NOTE

Conformément à l'article L 133-6 du Livre Ier, Titre III, Chapitre III du code de la construction et de l'habitation, cet état du bâtiment relatif à la présence de termites est utilisable jusqu'au **26/03/2019**.

Le présent rapport n'a de valeur que pour la date de la visite et est exclusivement limité à l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment objet de la mission.

L'intervention n'a pas eu pour but de donner un diagnostic de la résistance mécanique des bois et matériaux.

CACHET DE L'ENTREPRISE Signature de l'opérateur

AZUR
SARL A.D.Z.I
to spend applicate
Co bid. Led Novel State
104. 204 29 39 75 48 - Part, 0.493 55 01 93
SERET 691 313 75 2 APE 7(20 B

Référence : 34566 T

Fait à : **NICE** le : 27/09/2018 Visite effectuée le : 27/09/2018 Durée de la visite : 0 h 45 min

Nom du responsable : WEGENER Matthias

Opérateur : Nom : CABRIEL

Prénom : Thomas

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

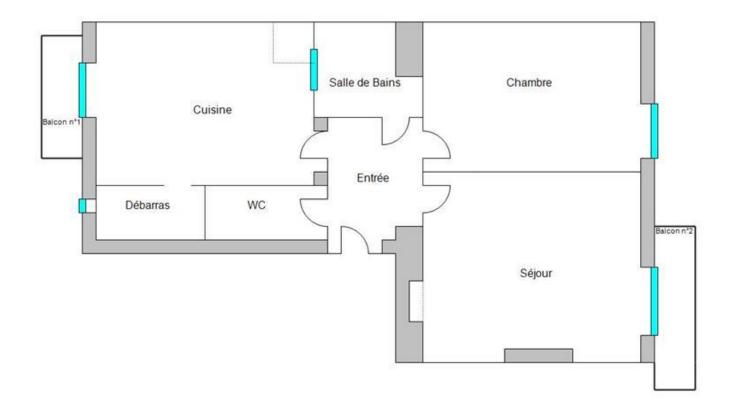
NOTE 1 Si le donneur d'ordre le souhaite, il fait réaliser une recherche de ces agents dont la méthodologie et les éléments sont décrits dans la norme NF P 03-200 ;





DOCUMENTS ANNEXES

Croquis N°1



NOTE 2 Dans le cas de la présence de termites, il est rappelé l'obligation de déclaration en mairie de l'infestation prévue aux articles L 133-4 et R 133-3 du code de la construction et de l'habitation.

NOTE 3: Conformément à l'article L 271-6 du CCH, l'opérateur ayant réalisé cet état relatif à la présence de termites n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur des ouvrages pour lesquels il lui est demandé d'établir cet état.





CERTIFICAT DE QUALIFICATION



Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI2101

Version 011

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur CABRIEL Thomas

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention Amiante Avec Mention**

Date d'effet: 31/10/2017 - Date d'expiration: 30/10/2022

Amiante sans mention Amiante Sans Mention

Date d'effet: 31/10/2017 - Date d'expiration: 30/10/2022

DPE tout type de bâtiments Diagnostic de performance énergétique avec mention : DPE tout type de bâtiment

Date d'effet : 28/11/2017 - Date d'expiration : 27/11/2022

DPE individuel Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel

Date d'effet : 28/11/2017 - Date d'expiration : 27/11/2022

Electricité Etat de l'installation intérieure électrique

Date d'effet: 20/12/2013 - Date d'expiration: 19/12/2018

Gaz Etat de l'installation intérieure gaz

Date d'effet : 21/12/2017 - Date d'expiration : 20/12/2022

Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb

Date d'effet : 12/10/2017 - Date d'expiration : 11/10/2022

Termites Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine

Date d'effet : 16/11/2017 - Date d'expiration : 15/11/2022

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Saint-Grégoire, le 21/12/2017.

* Missions de repárage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste à et evaluations periodiques de l'eux de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que deux relevant de la mention.

qua deux relevant de la mention.

**Hissinos de reprisaçõe des matériaxus et produits de la liste A et des matériaxus et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaxus et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des érablissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hisbergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industrieit. Missions de repérage des

Antiès du 21 novembre 2008 modifié définissant les crisères de certification des compièsences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intorication par le pionn des personnes nou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification — Antiès du 25 juilles 2016 définissant les critères de contrôles de contrôles personnes physiques es évalues de présences de plomb, et les critères de certification des maleillures des personnes physiques évalues des maleilles bibles et les critères de certification des compièsences des personnes physiques évalues de termitée dans les critères de certification des compièsences des personnes physiques évalues de termitée dans les critères des certification des compièsences des personnes physiques évalues des diffications des compièsences des personnes physiques évalues des critéres des certification des compièsences des personnes physiques évalues des critiques des certification des compièsences des personnes physiques évalues intérieures des certification des compièsences des personnes physiques évalues intérieures des certification des compièsences des personnes des certification inférieures des certification des compièsences des certifications des compièsences des personnes des physiques évalues des des certifications des compièsences des personnes des certifications des compièsences des certifications des compièsences des certifications des compièsences des certifications des compièsences des personnes des certifications des compièsences des certifications des compièsences des certifications des compièsences des certifications des compièsences des certifications des compièses



Certification de personnes Diagnostiqueur Portée disponible sur www.icert.fr

Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire

ACCREDITATION
N° 4-0522
PORTE
GETERCATION
DESPONSES SURVIVOCOFFACERI

CPE DI FR 11 rev13